

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 24**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

---

**OBJET**

Action "Accompagnement du public rencontrant des difficultés à s'inscrire dans une démarche d'insertion et ayant des problématiques de santé" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et Sarl Scop Confluence

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
0413317377**

## PRESENTATION

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par SARL SCOP CONFLUENCE.

L'action relève de l'accompagnement social.

Il s'agit d'un renouvellement d'action.

## OBJET DU RAPPORT

SCOP CONFLUENCE propose l'action « **Accompagnement du public rencontrant des difficultés à s'inscrire dans une démarche d'insertion et ayant des problématiques de santé** » en direction de 50 personnes dont 30 Bénéficiaires du RSA (BRSA) et se déroulant sur le territoire d'Arles.

Ce projet permet d'aider les populations défavorisées et/ou de cultures et d'origines différentes en facilitant leur accès aux droits sociaux et aux soins. Un espace de parole est alors dédié à ce public inter ethnique afin d'exprimer des préoccupations et représentations relatives à la santé bien trop souvent troublées par des croyances et pratiques populaires.

Les objectifs de l'action sont les suivants :

- susciter l'insertion sociale et professionnelle, lorsque celle-ci est possible, en levant les freins inhérents à la non prise en charge des problèmes de santé tout en facilitant l'intercompréhension entre allocataires et professionnels ;
- aider les personnes à sortir de l'immobilisme, de la méconnaissance de leur environnement, de leurs représentations personnelles et culturelles de la santé, en leur donnant à la fois les clés afin de tendre vers un mieux-être et les codes pour s'inscrire dans un parcours d'insertion ;
- sensibiliser les participants à l'environnement social, associatif et médical afin d'optimiser leur orientation et accompagnement.

A cette fin, 2 outils sont prévus :

- **des entretiens individuels (4 h par mois et par personne sur 3 mois)** garantissant la libération de la parole des bénéficiaires du RSA autour de l'histoire de vie ou de la maladie, afin de favoriser le changement de représentation, la prise de distance et le lien de confiance fondamental. Il s'agit d'un axe de remédiation porteur de nouvelles stratégies axées sur l'insertion sociale et professionnelle. En effet, ces entretiens permettent aux BRSA, le cas échéant, d'envisager une nouvelle dynamique et de penser en termes de projets.
- **des sessions de groupe (16 h par mois sur 3 mois)** assurant aux bénéficiaires du RSA l'acquisition des notions de prévention et d'éducation à la santé favorisant ainsi une meilleure insertion à plus long terme.

L'activité du groupe est un lieu de resocialisation collective dans lequel se travaille le lien social. Ce temps collectif traite des diverses thématiques en lien avec l'insertion et la santé. Divers professionnels des secteurs médical, paramédical et socio culturel y interviennent dans l'objectif de donner de réels repères aux bénéficiaires et leur permettre une ouverture et la création de liens avec des structures extérieures à l'action.

Afin de coordonner l'action dans une démarche d'insertion et d'accompagnement social global, des entretiens tripartites centrés sur le contexte social du bénéficiaire sont organisés en fin d'action. Ils associent en effet le bénéficiaire, le référent social et le référent formateur.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

#### ***bilan final de l'activité de l'action n-1:***

30 BRSA ont été accompagnés : 20 BRSA sur Arles, 7 sur Châteaurenard et 3 sur Saint-Martin-de-Crau).

En termes de préconisations et résultats :

- 2 personnes en emploi (1 CDI et 1CCD) ;
- 1 BRSA en démarche d'emploi ;
- 3 participants en remise en niveau API (Atelier Pédagogique Individualisé du CD 13) ;
- 2 personnes orientées vers ACTIS ;
- 3 BRSA en suivi psychologique ;
- 4 dossiers déposés à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;
- 2 participants pris en charge médicalement ;
- 2 BRSA orientés vers CAP Emploi ;
- 1 personne orientée vers un permis de conduire ;
  - 1 démarche emploi ;
  - 4 suivis psychologiques ;
  - 2 en démarches administratives ;
  - 2 en activités sociales et bénévolat ;
  - 1 atelier BEA (sport et bien être).

**bilan intermédiaire de l'activité de l'action N arrêté au mois de juin 2017 :**

17 BRSA ont été accompagnés sur l'ensemble des sites.

En termes de résultats et préconisations :

- 4 BRSA ont consulté un spécialiste ;
- 3 dossiers de MDPH ont été déposés ;
- 2 participants se sont inscrits au bilan de santé gratuit dispensé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ;
- 2 personnes sont dans une démarche de recherche de logement ;
- 1 BRSA est positionné sur une action de droit commun ;
- 2 participants ont repris le sport dans une optique santé ;
- 1 personne a intégré ACTIV PROJET au CFC, qui est une action de droit commun de pôle emploi et dont le CFC est le prestataire ;
- 2 ont été accompagnés vers un suivi psychologique au CMP.

En conséquence les résultats de l'action sont satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 septembre 2018 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

**PROPOSITIONS ET FINANCEMENT**

Il est proposé de financer l'action à hauteur de **12.078,00 €** selon la proposition énoncée dans le tableau ci-dessous :

<p><b>SARL SCOP CONFLUENCE</b></p> <p><u>Statut</u> : SCOP</p> <p><u>Adresse siège social</u> : 8, rue Léon Blum 13200 ARLES</p> <p><u>Nom du Directeur</u> : Mme Ahlem BENGELOUNE</p> <p><u>Nom du correspondant</u> : Mme Ahlem BENGELOUNE</p>	<p><b>« Accompagnement du public rencontrant des difficultés à s'inscrire dans une démarche d'insertion et ayant des problématiques de santé»</b></p> <p>du 01/10/2017 au 30/09/2018</p> <p>Pôle 7 (Arles)</p>	<p>50 personnes dont <b>30 BRSA</b></p>	<p><u>Montant total de l'action</u> : <b>22.078,00 €</b></p> <p><u>Montant accordé 2016/2017</u> : <b>12.078,00 €</b></p> <p><u>Montant proposé 2017/2018</u> : <b>12.078,00 €</b></p> <p><u>Cofinancement</u> : ARS : 10.000,00 €</p> <p>Pas d'autofinancement</p>	<p><b>2017.6/68</b></p> <p>PAS DE GSU</p> <p>CTD DU 07/07/2017</p> <p><b>Renouvellement de la convention 2016/2017</b></p>
--	--	---	---	--

## **CONCLUSION**

Cette dépense d'un montant total de 12.078,00€ sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL